

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 8 Procuration : 1 Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-cinq, le 28 mai Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine <u>Date de convocation</u> : 23 mai 2025
Réf : 25/62 OBJET : BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2025 / DECISION MODIFICATIVE 1	Présents : M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine -- M. MUFFAT Michel- M. GAILLARD Guy – Mme QUOEX Valérie - Mme MICHAUD Carole - M. ROSSET André -Mme MCQUADE Alisha Procuration : Mme MICHAUD Sonia à Mme à QUOEX Valérie Absents ou excusés : Mme MICHAUD Sonia - M. BRAIZE Richard - Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. DUCHEMIN Vincent

Monsieur le maire présente la décision modificative n° 1 à intervenir sur le budget EAU ET ASSAINISSEMENT l'exercice 2025 voir tableau joint.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 sur le budget eau et assainissement exercice 2025
- **CHARGE** Monsieur le maire de son application.

Le secrétaire de séance,

SIBIL Christine



Le Maire,

Jean-Claude DENNE



74188 Code INSEE	MAIRIE DE MONTRIOND Eau et Assainissement	DM n°1 2025
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2025 DM 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2315-39 : Route de la Dranse	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-40 : Réservoir Ardent	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-43 : cabanes mosettes	0,00 €	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	55 000,00 €	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	55 000,00 €	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Sabil



(1) y compris les restes à réaliser